Persönlich erstellt für: phone phone

Photo : didier sylvestre

Jim Clemes a eu l'opportunité d'expliquer comment allaient s'articuler les différents espaces recouverts par la future forêt du Souvenir.

Des arbres qui ne cacheront pas la forêt

BEIDWEILER Toute une plantation a déjà commencé en vue de créer un lieu de mémoire. Elle doit se poursuivre avec l'aménagement d'un monument national pour les victimes de la route.

La création d'une forêt du Souvenir a pris racine une dizaine d'années plus tôt et se concrétise lentement. L'assemblée générale de l'Association des victimes de la route (AVR) a permis de faire le point.

De notre journaliste
Jacques Paturet

La guerre fait des dizaines de milliers de morts. C'est une tragédie dont l'ampleur frappe. On en oublie toutes les morts et toutes les personnes grièvement blessées suite à des accidents de la route» selon le président de l'AVR, Jeannot Mersch.

C'est dans ce contexte qu'est née, à l'horizon 2000, l'idée d'aménager une forêt du Souvenir dans laquelle se dresserait un monument national dédié à tous les «anonymes» brutalement arrachés à la vie.

En 2004, la ministre de l'époque, Erna Hennicot-Schoepges, fait savoir qu'un lieu propice à cet aménagement a été retenu le long de l'autoroute de la Sarre. Quand il reprend le dossier, le ministre Claude Wiseler estime qu'un autre site serait plus approprié.

Le lycée agricole à la rescousse

Pendant les quinze ans d'existence de l'AVR, la route a fait mille morts. L'association décide donc de planter un arbre par victime.

Mais il lui faut revoir ses ambitions à la baisse. C'est un seul et unique arbre, un noyer qui sera planté - non pas sur le site définitif mais à proximité de Gonderange - en présence d'un parterre de personnalités. Deux années plus tard, un pas en avant est franchi et le terrain destiné à recevoir les déblais de la route de contournement et du futur lycée de Junglinster voit pousser une forêt de deux cents arbres mis en terre grâce aux bêches des élèves du lycée agricole qui n'ont pas oublié la fin brutale de deux camarades de classe.

Les élections législatives ayant eu lieu entre-temps, Françoise Hetto-Gaasch est entrée dans les rangs du gouvernement et Francine Colling-Kahn, qui lui a succédé à la mairie de Junglinster, préside cette cérémonie. À terme, ces arbres devraient être déplacés pour aller peupler la forêt du Souvenir. Pour l'instant, la date de ce transfert reste dans le domaine de l'inconnu.

Une oreille attentive

L'Association des victimes de la route (AVR) a vu le jour en 1992. Elle doit ses origines à l'initiative de quelques victimes de la route et de quelques experts en matière de circulation et de sécurité.
L'objectif de cette association est d'aider et de soutenir les victimes d'accidents de la route ainsi que leurs proches dans des moments qui sont souvent difficiles après un accident de circulation. Ce soutien englobe une assistance morale, psychologique et juridique dans les démarches avec les administrations, les employeurs, la justice et les compagnies d'assurances.
L'AVR bénéficie du soutien du ministère de la Famille depuis 1995 et une convention a été passée depuis janvier 2000.
L'association est par ailleurs membre de Info Handicap, de la Lëtzebuerger Vélos-Iniativ (LVI) et de la Lëtzebuerger Moto-Initiativ (LMI).
L'AVR a son siège 354, rue de Neudorf, à Luxembourg. Tél. : 26 43 21 21, fax : 26 43 22 43 e-mail : info@avr.lu
Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 11 h et de 14 à 16 h. Une permanence a lieu également à Ettelbruck, le jeudi matin, sur rendez-vous.

Photo : atelier d'achitecture jim clemes

Le futur monument a été imaginé par Nico Thurm.

La lumière et la nature en symbiose

Le plan général de la forêt et une première ébauche du futur monument national ont été présentés, hier en fin d'après-midi, à l'assemblée générale.

L'absence d'un lieu de mémoire dédié à ce vaste groupe est étonnant. Pour les associations de victimes ceci constitue un autre message public que leurs tragédies comparées à ceux d'accidents d'avions ou autre catastrophes ne touchent pas le grand public et ne sont considérées que sous la rubrique des faits divers. Ceci ne fait qu'aggraver les peines des victimes suite à cette injustice manifeste. Les victimes de la route ont aussi besoin d'un lieu commun pour pouvoir exprimer leur deuil et leur perte...».

Cet extrait du texte de l'exposé des motifs est à l'origine de la réalisation à venir de la forêt du Souvenir dans laquelle s'intégrera un monument national dont la conception revient à l'atelier d'architecture Jim-Clemes. «**J'ai décidé d'organiser cet espace. À mes yeux, cette forêt d'un millier d'arbres doit se scinder en deux espaces : un verger d'abord, un arboretum ensuite afin d'exprimer toute une diversité de personnalités**», explique Jim Clemes.

Trois espaces

Les futurs lieux destinés à la mémoire des victimes de la route, qu'elles aient perdu la vie ou subissent les séquelles irréversibles suite à un accident, seront structurés en trois espaces : il y aura la forêt proprement dite et une perspective visuelle en direction du monument, un espace destiné au recueillement et un autre réservé à la méditation en solitaire.

La conception du monument est due à l'inspiration de Nico Thurm. L'ouvrage se compose d'un grand miroir en acier inoxydable au-dessus duquel flotte une sculpture réalisée dans le même matériau. «**Le but est de créer des jeux de lumière et de réflexion avec en même temps une interaction avec la nature**», selon l'artiste.

L'espace recueillement, imaginé par Jim Clemes, doit ressembler à une grande plate-forme avec un accès conçu de telle sorte qu'il ne sera pas une barrière pour les personnes à mobilité réduite.

L'espace méditation, comme son nom l'indique, doit offrir un cadre plus intime qui permet de se réfugier dans la nature pour mieux communiquer et mieux entendre ou s'entendre. «**J'imagine bien l'allée qui y conduit bordée par des stèles de béton. Sans fioritures et surtout très anonyme**», déclare Jim Clemes.